

Facture électronique : les entreprises manquent d'allant

« La facture électronique, un gisement d'économies pour les PME », titre **Le Figaro**, qui souligne une petite révolution de palais. Du côté de l'État, la facture électronique imposée à toutes les entreprises soumises à la TVA doit permettre de lutter contre la fraude à cette taxe. Si Bercy met en avant de multiples gains pour les entreprises – une meilleure connaissance de leur activité, la lutte contre les fausses factures et même une meilleure productivité –, le secteur privé n'est pas particulièrement allant sur le sujet. Actuellement, à peine 9 % des PME en sont familières et l'utilisent dans leurs relations commerciales, selon une étude publiée il y a quelques jours par l'éditeur de logiciels Sage. D'où le report de l'entrée en vigueur de la réforme (2026 pour les grands groupes et 2027 pour les PME), annoncé à l'automne. Les entreprises s'inquiètent du coût des logiciels, du manque de ressources en interne ou de la façon dont ces logiciels s'insèrent dans leur infrastructure numérique. (Le Figaro, p.24)